

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 5 mars 2013 à 19h00, en la salle du conseil Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
Messieurs les conseillers André Legault, Daniel Taillefer,
René Pinsonneault et Daniel Leblanc

Monsieur André Morin, directeur général
Madame Lucie Coallier, greffière

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Marcel Rainville

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par la greffière le 26 février 2013, à tous les membres du conseil.

13/03/088 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

13/03/089 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 579-3 INTITULÉ : «PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 579 RELATIF AU PLAN D'URBANISME, AFIN DE MODIFIER LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR GRAND BOULEVARD/BOULEVARD PERROT »

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir reçu copie du présent règlement, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT que des copies dudit règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 579-3 intitulé : « Projet de règlement modifiant le règlement numéro 579 relatif au plan d'urbanisme, afin de modifier le programme particulier d'urbanisme du secteur Grand Boulevard/Boulevard Perrot »

QU'une soirée de consultation se tiendra dans la salle du conseil Florian-Bleau le mardi 26 mars 2013 à 19h00.

ADOPTÉE

13/03/090 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 580-23 INTITULÉ : «PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 580 RELATIF AU ZONAGE EN CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 579-3 MODIFIANT LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR GRAND BOULEVARD/BOULEVARD PERROT »

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir reçu copie du présent règlement, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT que des copies dudit règlement ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimentement

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 580-23 intitulé : « Projet de règlement modifiant le règlement numéro 580 relatif au zonage en concordance au règlement 579-3 modifiant le programme particulier d'urbanisme du secteur Grand Boulevard/Boulevard Perrot »

QU'une soirée de consultation se tiendra dans la salle du conseil Florian-Bleau le mardi 26 mars 2013 à 19h00.

ADOPTÉE

13/03/091 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 579-3 INTITULÉ : «PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 579 RELATIF AU PLAN D'URBANISME, AFIN DE MODIFIER LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR GRAND BOULEVARD/BOULEVARD PERROT »

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Michelle L. LeCavalier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil, le projet de règlement 579-3 intitulé : « Projet de règlement modifiant le règlement numéro 579 relatif au plan d'urbanisme, afin de modifier le programme particulier d'urbanisme du secteur Grand Boulevard/Boulevard Perrot »

13/03/092 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 580-23 INTITULÉ : «PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 580 RELATIF AU ZONAGE EN CONCORDANCE AU RÈGLEMENT 579-3 MODIFIANT LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR GRAND BOULEVARD/BOULEVARD PERROT »

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Michelle L. LeCavalier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil, le projet de règlement 580-23 intitulé : « Projet de règlement modifiant le règlement numéro 580 relatif au zonage en concordance au règlement 579-3 modifiant le programme particulier d'urbanisme du secteur Grand Boulevard/Boulevard Perrot »

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 05 à 19 h 05.

13/03/093 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Taillefer
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unaniment

DE LEVER l'assemblée extraordinaire à 19 h 05

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

LUCIE COALLIER, OMA
GREFFIÈRE